

**Lieu**

Place de la Riponne 10, 1000
Lausanne

Maître d'ouvrage

Etat de Vaud

Architecte

Atelier Cube SA, Lausanne

Ingénieur civil

Bureau d'étude Weinand,
Liège, Belgique

Ingénieur CVSE

AZ Ingénieurs Lausanne SA,
Lausanne

Géomètre

J.-P. Ferrini, géomètre officiel
EPFL, Lausanne

Entreprise bois

Atelier Volet

Charpentier/Bâtitseur SA, St-
Légier

Bois mis en oeuvre

350 m³ (2000 m³ de grume)

Surface de plancher SIA 416

324 m²

Dimensions principales

18/18 m Hauteur du mur 6 m

Hauteur toiture 13,7 m

Pente extérieur 70°

Années de construction

2016 - 2017



La toiture du Parlement a été reconstruite 15 ans après l'incendie qui avait ravagé l'ancien bâtiment en rénovation. Le montage de celle-ci a débuté mi-février 2016 et a été mis hors de l'eau deux mois plus tard. La toiture a été construite avec du bois provenant des forêts vaudoises et a été labélisée COBS. Le type de couverture, qui avait entre autre fait l'objet d'un référendum, est passé d'une couverture métallique à de la petite tuile en terre cuite du canton.

Le revêtement intérieur est fait de panneaux acoustiques revêtus d'un placage bouleau. La salle parlementaire permet à nos députés de siéger dans un lieu historique où l'on jouit d'une vue imprenable sur la ville. Les architectes ont réussi avec brio le mélange entre l'architecture moderne et contemporaine.